

ZONE LOCATION

CENTRE CAZTEL

LOCATION DE GLACE

PROMOTION « RELÂCHE SCOLAIRE »

Du samedi 5 au lundi 14 mars

Seulement 93 \$ avec la carte PPL pour une période de 50 minutes

- Taxes en sus.
- Réservation **obligatoire**.
- Paiement au moment de la réservation.
- Bulle familiale **seulement**.
- Disponibilités variables selon les consignes sanitaires en vigueur.

Sans PPL : 140 \$/50 minutes

La présentation du passeport vaccinal est **obligatoire** pour toute personne âgée de 13 ans et plus.

Information : 418 387-2362, poste 2700



LOCATION DE GYMNASSE

PROMOTION « SPÉCIAL FAMILLE »

Du samedi 5 au lundi 14 mars

Pour la relâche, profitez à bas prix du gymnase double du Centre Caztel!

TARIFICATION « SUR RÉSERVATION » SEULEMENT PÉRIODE DE 50 MINUTES

GYMNASE DOUBLE	AVEC PPL : 14 \$	SANS PPL : 21 \$
Les taxes sont en surplus aux tarifs.		

RÉSERVATION OBLIGATOIRE

Jour : 418 387-2301, poste 2235

Fin de semaine : 418 387-2362, poste 2700

À SAVOIR :

- Les tarifs s'appliquent pour une période maximale de 50 minutes.
- Les disponibilités peuvent varier selon les consignes sanitaires en vigueur.
- Le port d'espadrilles à semelles non marquantes est **obligatoire**.
- Les participants doivent apporter leur équipement (ex. : ballon).
- Les enfants âgés de 10 ans et moins doivent **obligatoirement** être accompagnés d'un adulte.
- La présentation du passeport vaccinal est **obligatoire** pour toute personne âgée de 13 ans et plus.

PATINOIRES ET ANNEAU DE GLACE

HORAIRE SPÉCIAL POUR LA RELÂCHE SCOLAIRE

Du samedi 5 au lundi 14 mars

Parc de l'OTJ

Deux patinoires et un anneau de glace
111, boul. Vachon Sud

Tous les jours de la semaine
Dimanche au samedi
10 h à 17 h
18 h à 21 h

Place de la Cité

Anneau de glace
929, route Saint-Martin

Tous les jours de la semaine
Dimanche au samedi
10 h à 17 h
18 h à 21 h

Les patinoires extérieures sont accessibles selon la température.

À SAVOIR :

- Le port du casque, de la visière et du protège-cou, de même que l'utilisation d'une rondelle en caoutchouc mousse sont des règles de sécurité à respecter, peu importe l'âge du participant, son niveau d'habileté et l'activité qu'il pratique.
- Les participants doivent apporter leur équipement (patins, bâton, etc.).
- Le chalet est accessible dans le respect des consignes en vigueur.
- L'accès aux installations récréatives dépend essentiellement de mère Nature. Si les conditions climatiques le permettent (neige, froid, etc.), les installations sont prêtes à vous accueillir.
- Les enfants âgés de 10 ans et moins doivent **obligatoirement** être accompagnés d'un adulte.

La Ville de Sainte-Marie vous avisera de tout changement apporté à son horaire sur sa page **Facebook Ville de Sainte-Marie**.